

# AC

*Répercussion de la réduction du taux  
des prestations et des changements  
apportés aux conditions d'admissibilité  
(projet de loi C-113)  
sur le chômage, la recherche d'emploi  
et la qualité du nouvel emploi*

**par Stephen R. G. Jones**



Développement des  
ressources humaines Canada

Human Resources  
Development Canada

L'assurance-chômage  
et le marché du travail

Canada

Juin 1995

Also available in English.

IN-AH-214F-06-95

AC

*Emplois exclus du Régime  
d'assurance-chômage  
du Canada :  
une enquête empirique*

**par Zhengxi Lin**

Développement des ressources humaines Canada

L'assurance-chômage  
et le marché du travail

## **Remerciements**

Le présent document est le quinzième d'une série de publications parrainée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Je tiens à remercier Ging Wong et Tom Siedule de leurs observations et suggestions, aussi nombreuses qu'utiles. Le contenu de ce document demeure toutefois la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement le point de vue de DRHC.

## **Série d'évaluations de l'assurance-chômage**

Dans le cadre de sa politique et de ses programmes, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) s'engage à aider tous les Canadiens et les Canadiennes à vivre une vie productive et enrichissante et à promouvoir un milieu de travail juste et sécuritaire, un marché du travail compétitif avec équité en matière d'emploi et une solide tradition d'acquisition du savoir.

Afin de s'assurer qu'il utilise à bon escient les fonds publics pendant qu'il remplit cet engagement, DRHC évalue de façon rigoureuse dans quelle mesure les objectifs de ses programmes sont atteints. Pour ce faire, le Ministère recueille systématiquement des renseignements qui lui permettent d'évaluer le programme, son incidence nette et des solutions de rechange aux activités subventionnées par l'État. Les renseignements obtenus servent de point de départ pour mesurer le rendement et évaluer les leçons tirées en matière de politique stratégique et de planification.

Dans le cadre de ce programme de recherche évaluative, le Ministère a préparé une importante série d'études en vue de l'évaluation globale du programme de prestations ordinaires d'assurance-chômage. Les études ont été réalisées par les meilleurs experts en la matière, provenant de sept universités canadiennes reconnues, du secteur privé et de la Direction générale de l'évaluation. Même si chacune des études constitue une analyse distincte portant sur un point particulier de l'assurance-chômage, elles reposent toutes sur le même cadre analytique. L'ensemble de ces études représente la plus importante recherche évaluative en matière d'assurance-chômage jamais faite au Canada et s'avère par le fait même un ouvrage de référence capital.

La série d'évaluations de l'assurance-chômage permet d'éclairer le débat public sur une composante principale du système de sécurité sociale canadien.

I.H. Midgley  
*Directeur général,  
Évaluation*

Ging Wong  
*Directeur,  
Programmes d'assurance*



## *Table des matières*

Résumé .....	7
Introduction .....	9
1. Les emplois non assurables : caractéristiques et autres éléments d'information.....	10
2. Les déterminants de la non-assurabilité des emplois.....	17
3. Conclusion.....	23
Annexe A – Les données et l'échantillon .....	25
Annexe B – Définitions des variables .....	26
Annexe C – Moyennes d'échantillon et écarts-types .....	28
Annexe D – Proportions des emplois non assurables.....	30
Bibliography .....	31

## Liste des tableaux

Tableau 1	Les emplois selon qu'ils sont ou non assurables, Canada, 1986-1990 .....	10
Tableau 2	Composition des emplois non assurables, Canada, 1986-1990.....	11
Tableau 3	Répartition de l'ensemble des emplois et des emplois non assurables, Canada 1986-1990 .....	12
Tableau 4	Caractéristiques des emplois rémunérés selon qu'ils sont ou non assurables, Canada, 1986-1990 .....	15
Tableau 5	Les emplois de travailleurs indépendants selon le type d'entreprise, Canada, 1986 1990.....	16
Tableau 6	Modèle logistique estimé relatif à la probabilité de non-assurabilité, Canada, 1986 1990 .....	18
Tableau 7	Probabilité estimative de non-assurabilité, Canada, 1986-1990 .....	20
Tableau 8	Probabilité estimative de non-assurabilité - scénarios de la meilleure et de la pire éventualité, Canada, 1986-1990 .....	22



## Résumé

Dans l'ensemble, le marché du travail a connu une croissance considérable au cours de la seconde moitié des années 1980. Le nombre total des emplois est passé de 14,1 millions en 1986 à 14,8 millions en 1990, ce qui représente une augmentation de plus de 5 %. Le nombre des emplois assurables est passé quant à lui de 11,4 à 11,7 millions au cours de cette période, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % seulement. Par contre, le nombre des emplois non assurables a augmenté selon un taux de près de 16 %, passant de 2,7 millions en 1986 à 3,15 millions en 1990.

L'examen de la répartition de l'ensemble des emplois au cours de cette période révèle quelques caractéristiques dignes de mention. Premièrement, la croissance de l'emploi n'était pas également répartie entre les provinces. Les proportions des provinces de l'Atlantique et de l'Alberta sont restées presque inchangées; celles des deux provinces les plus peuplées, soit le Québec et l'Ontario, ont diminué chacune d'un demi-point; et celles du Manitoba et de la Saskatchewan ont aussi légèrement diminué. Seule la part de la Colombie-Britannique a augmenté, passant de 11,3 % en 1986 à 12,5 % en 1990. Deuxièmement, le marché du travail a subi une « polarisation selon l'âge », c'est-à-dire que la part des jeunes travailleurs (16-24 ans) et celle des travailleurs âgés (55 ans et plus) ont régulièrement diminué, tandis que celle des classes d'âge de forte activité (25-54 ans) a augmenté. Troisièmement, le niveau d'instruction a gagné en importance : la part des travailleurs peu instruits (c'est-à-dire ayant fait au plus des études secondaires) n'a cessé de diminuer, tandis qu'augmentait celle des travailleurs à niveau d'instruction élevé (c'est-à-dire ayant fait des études postsecondaires ou universitaires). Enfin, l'évolution structurelle déjà amorcée, caractérisée par le déclin des secteurs primaire et manufacturier et l'importance croissante du secteur des services — en particulier des branches des divertissements et loisirs, des services aux entreprises, des services personnels ainsi que de l'hébergement et de la restauration — s'est poursuivie au cours de la seconde moitié des années 1980.

La proportion des emplois non assurables par rapport à l'ensemble des emplois est passée de 19,3 % en 1986 à 21,4 % en 1990. La ventilation de ces chiffres révèle ce qui suit : le nombre des emplois rémunérés à temps partiel comportant 15 heures ou moins de travail par semaine a augmenté de 12 % au cours de la période de référence, passant de 0,89 à près de 1 million; et le nombre des emplois de travailleurs indépendants a augmenté de 18 %, passant de 1,8 à près de 2,2 millions.

Si on les compare aux titulaires d'emplois rémunérés assurables, les titulaires d'emplois à temps partiel rémunérés non assurables risquent de travailler dans des entreprises plus petites, d'être syndiqués en moins grand nombre, de ne pas bénéficier d'un régime de retraite d'employeur et d'être moins bien rémunérés. Cependant, on a constaté certains changements à cet égard au cours de la période de référence. Ainsi, l'écart s'est sensiblement rétréci à l'égard du niveau de syndicalisation et la divergence relative aux régimes de retraite d'employeur a diminué considérablement. Mais l'écart s'est notablement élargi sous le rapport des rémunérations horaires moyennes.



Concernant le travail indépendant, la ventilation des travailleurs selon le type d'entreprise révèle ce qui suit : près de 22 % d'entre eux étaient constitués en société et employaient un personnel rémunéré, 6 % étaient constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré, 16 % n'étaient pas constitués en société et avaient un personnel rémunéré, et 51 % n'étaient pas constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré. Pour ce qui est de l'évolution au cours de la période de référence, c'est le nombre des travailleurs qui étaient constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré qui a connu l'augmentation la plus rapide (44 %); le nombre de ceux qui étaient constitués en société et avaient un personnel rémunéré a augmenté de 16,5 %, le nombre de ceux qui n'étaient pas constitués en société et avaient un personnel rémunéré a augmenté de 14 %, et le nombre de ceux qui n'étaient pas constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré a augmenté de 5 %.

## Introduction



L'augmentation du nombre d'emplois atypiques qu'a connue le marché canadien du travail ces dernières années attire de plus en plus l'attention du grand public et des décideurs. Dans un document de travail récent du gouvernement du Canada (1994) sur la réforme de la sécurité sociale, on recommandait de rendre les emplois atypiques assurables dans le contexte de l'évaluation du régime d'assurance-chômage. Mais avant que cela puisse se faire, il faudrait s'entendre sur la définition de l'activité atypique (ou non standard) afin de déterminer les conditions d'admissibilité au régime d'assurance-chômage.

Les études dont nous disposons à ce jour ne nous offrent pas de données directement applicables à notre objet. Les auteurs de travaux antérieurs (voir par exemple l'étude du Conseil économique du Canada, 1990) ont défini comme étant atypiques le travail indépendant et les emplois à temps partiel rémunérés.<sup>1</sup> Le travail indépendant est actuellement exclu du régime d'assurance-chômage, de même que les emplois à temps partiel rémunérés comportant 15 heures ou moins de travail par semaine, tandis que les emplois comportant de 15 à 30 heures de travail par semaine sont assurables.

La présente étude a donc pour but d'offrir des éléments d'information empiriques sur la non-assurabilité des emplois au Canada. Plus précisément, les principales questions que nous nous posons ici sont les suivantes : Quelles sont la quantité et la structure d'augmentation des emplois non assurables dans le cadre des dispositions actuelles? Quelles sont les caractéristiques de ces emplois? Et quels sont les déterminants statistiques de la non-assurabilité?

Nous commencerons par examiner certains faits fondamentaux à propos des emplois non assurables à la section 2. Puis nous proposerons à la section 3 une étude empirique des déterminants statistiques de la non-assurabilité. Enfin, à la section 4, nous résumerons nos principaux résultats et formulerons quelques observations pour conclure.

*Le travail indépendant est actuellement exclu du régime d'assurance-chômage, de même que les emplois à temps partiel rémunérés comportant 15 heures ou moins de travail par semaine, tandis que les emplois comportant de 15 à 30 heures de travail par semaine sont assurables.*

<sup>1</sup> Selon la définition de Statistique Canada, un emploi est dit « à temps partiel » s'il comporte moins de 120 heures de travail par mois lunaire ou moins de 30 par semaine.



*Le nombre des emplois assurables... est passé de 11,4 millions en 1986 à 11,7 millions en 1990...*

## 1. Les emplois non assurables

### Tour d'horizon

Le tableau 1 rend compte de la répartition des emplois (non occupés par des étudiants à plein temps) selon leur caractère assurable ou non au Canada de 1986 à 1990. Cette période constituait le sommet du cycle économique après la récession des années 1981 à 1983. Si le chômage y est resté relativement élevé, cette période s'est caractérisée par une forte croissance économique. Cette évolution est confirmée par le nombre total d'emplois au pays, qui a alors augmenté de plus de 5 %, passant de 14,1 millions en 1986 à 14,8 millions en 1990. Le nombre des emplois assurables (c'est-à-dire des emplois rémunérés comportant plus de 15 heures de travail par semaine) est passé de 11,4 millions en 1986 à 11,7 millions en 1990, ce qui représente une augmentation de 2,4 % seulement, taux de beaucoup inférieur à celui de l'augmentation de l'ensemble des emplois. Par suite, le ratio des emplois assurables à l'ensemble des emplois est passé de 80,7 à 78,7 % au cours de la période de référence. Le nombre des emplois non assurables (c'est-à-dire des emplois rémunérés comportant 15 heures ou moins de travail par semaine et des unités d'activité indépendante) a augmenté beaucoup plus vite que l'ensemble des emplois, soit selon un taux de presque 16 %, passant de 2,7 à presque 3,2 millions. Le ratio des emplois non assurables à l'ensemble des emplois est ainsi passé de 19,3 % en 1986 à 21,3 % en 1990.

**Tableau 1**  
**Les emplois selon qu'ils sont ou non assurables, Canada, 1986-1990**

	1986	1987*	1988	1989	1990
Non assurables	2 731 080	3 048 667	3 064 775	3 158 727	3 167 241
% de l'ensemble des emplois	19,33	20,78	20,26	20,94	21,35
% de 1986	100,00	111,63	112,22	115,66	115,97
Assurables	11 395 038	11 625 391	12 063 589	11 928 867	11 668 897
% de l'ensemble des emplois	80,67	79,22	79,74	79,06	78,65
% de 1986	100,00	102,02	105,87	104,68	102,40
Total	14 126 118	14 674 058	15 128 364	15 087 594	14 836 138
% de 1986	100,00	103,88	107,10	106,81	105,03

\* Excluant 12 681 emplois rémunérés dont le nombre d'heures de travail manquait pour en déterminer l'assurabilité.

### Les composantes des emplois non assurables

On trouvera au tableau 2 les composantes des emplois non assurables au Canada de 1986 à 1990. Le nombre des emplois rémunérés comportant 15 heures ou moins de travail par semaine a augmenté de plus de 12 %, passant de près de 0,9 million à presque 1 million. Le ratio de ces emplois à l'ensemble des emplois est ainsi passé de 6,3 à 6,7 %. Cependant, le nombre des emplois de ce type a augmenté selon un taux inférieur à l'ensemble des emplois non assurables. Par suite, leur proportion par rapport à l'ensemble des emplois non assurables est passée de 32,6 à 31,5 %. Par contre, le nombre d'unités de travail indépendant a augmenté de presque 18 %, passant d'un peu plus de 1,8 million à presque 2,2 millions. En conséquence, la proportion des emplois de ce dernier type par rapport à l'ensem-

**Tableau 2**  
**Composition des emplois non assurables, Canada, 1986-1990**

	1986	1987	1988	1989	1990
Emplois rémunérés	891 481	1 014 418	988 010	1 014 439	998 538
% de l'ensemble des emplois	6,31	6,91	6,53	6,72	6,73
% des emplois non assurables	32,64	33,27	32,24	32,12	31,53
% de 1986	100,00	113,79	110,83	113,79	112,01
Emplois de trav. indépendants	1 839 599	2 034 249	2 076 765	2 144 288	2 168 703
% de l'ensemble des emplois	13,02	13,86	13,73	14,21	14,62
% des emplois non assurables	67,36	66,73	67,76	67,88	68,47
% de 1986	100,00	110,58	112,89	116,56	117,89
Total	2 731 080	3 048 667	3 064 775	3 158 727	3 167 241
% de l'ensemble des emplois	19,33	20,78	20,26	20,94	21,35
% de 1986	100,00	111,63	112,22	115,66	115,97

ble des emplois est passée de 13 % en 1986 à 14,6 % en 1990, et leur part dans l'ensemble des emplois non assurables, de 67,4 à 68,5 %.

#### **La répartition de l'ensemble des emplois et des emplois non assurables**

On trouvera au tableau 3 la répartition de l'ensemble des emplois et des emplois non assurables selon la province, l'âge, le niveau d'instruction et le secteur d'activité de 1986 à 1990. La ventilation entre les provinces de l'ensemble des emplois révèle que les positions relatives des provinces de l'Atlantique et de l'Alberta sur le marché du travail sont restées stables tout au long de la période de référence. Leurs parts respectives dans l'ensemble des emplois n'ont pas ou presque pas changé. L'importance des deux provinces les plus peuplées, soit le Québec et l'Ontario, a diminué. La part de chacune dans l'ensemble des emplois a en effet baissé d'un demi-point. Les parts du Manitoba et de la Saskatchewan dans l'ensemble des emplois ont aussi diminué, mais moins. Seule la Colombie-Britannique a vu son importance augmenter dans l'économie canadienne; elle intervenait en effet pour 11,3 % de l'ensemble des emplois en 1986, et pour 12,5 % en 1990, ce qui représente une augmentation de 1,2 point.

L'examen de la répartition selon l'âge de l'ensemble des emplois révèle une polarisation du marché canadien du travail à cet égard au cours de la seconde moitié des années 1980. L'importance des jeunes travailleurs (16-24 ans) et des travailleurs âgés (55 ans et plus) n'a cessé de diminuer, tandis que celle des classes d'âge de forte activité (25-54 ans) a augmenté. La part des jeunes travailleurs dans l'ensemble des emplois a baissé de 3,8 points, et celle des travailleurs âgés, de 0,8 point. La part des classes d'âge de forte activité dans l'ensemble des emplois a donc ainsi augmenté de 4,6 points.

La seconde moitié des années 1980 a aussi été marquée par un accroissement de l'importance de l'instruction sur le marché canadien du travail. La part des travailleurs sans éducation institutionnelle ou n'ayant suivi que le cours primaire dans l'ensemble des emplois est passée de 11 % en 1986 à moins de 7 % en 1990, et celle des travailleurs ayant entrepris ou achevé des études secondaires est passée de plus de 50 à 43 %. Inversement, la part des travailleurs ayant commencé ou achevé des études postsecondaires est passée de 24,4 à 34,4 % au cours de la période de référence, et celle des travailleurs ayant suivi des études universitaires de premier cycle ou supérieures est passée de 14,5 à 15,8 %.

**Tableau 3****Répartition de l'ensemble des emplois et des emplois non assurables, Canada, 1986-1990**

	Ensemble des emplois					Emplois non assurables				
	1986	1987	1988	1989	1990	1986	1987	1988	1989	1990
Province										
Terre-Neuve	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5
Île-du-Prince-Édouard	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5
Nouvelle-Écosse	3,0	3,0	3,1	3,1	3,0	2,9	3,0	3,0	2,8	2,7
Nouveau-Brunswick	2,5	2,5	2,6	2,5	2,5	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1
Québec	23,9	24,0	24,6	24,2	23,4	20,7	21,1	21,4	21,1	19,2
Ontario	38,6	38,6	37,6	37,9	38,1	35,3	34,9	35,7	36,1	36,1
Manitoba	4,3	4,2	4,2	4,0	4,2	5,6	5,4	5,1	4,9	5,5
Saskatchewan	3,9	3,7	3,7	3,6	3,7	6,9	6,3	6,5	5,7	5,9
Alberta	10,2	10,0	10,4	10,1	10,2	11,5	11,3	12,0	11,7	12,6
Colombie-Britannique	11,3	11,6	11,4	12,1	12,5	13,1	13,9	12,3	13,6	13,8
Âge										
16-24 ans	15,9	15,4	15,2	13,3	12,1	10,1	10,0	9,2	7,7	7,0
25-34 ans	32,5	32,5	33,0	32,8	32,1	27,5	27,1	27,1	26,6	25,6
35-44 ans	25,2	25,8	26,1	27,5	28,4	27,0	27,7	29,7	3,5	30,8
45-54 ans	15,6	15,7	16,0	16,7	17,4	19,0	19,0	19,5	20,6	21,2
55-69 ans	10,8	10,6	9,7	9,7	10,0	16,4	16,2	16,6	14,7	15,3
Niveau d'instruction										
Primaire	10,9	10,3	9,6	8,4	6,9	13,9	12,8	11,9	10,4	7,8
Secondaire	50,3	49,7	48,1	41,2	43,0	47,6	46,7	45,4	39,4	40,9
Postsecondaire	24,4	25,3	27,0	34,0	34,4	22,8	24,0	24,9	31,9	32,2
Universitaire	14,5	14,7	15,2	16,3	15,8	15,7	16,5	17,8	18,4	19,2
Secteur d'activité										
Secteur primaire	6,8	6,6	6,4	6,0	5,8	15,9	14,6	13,9	13,1	13,1
Secteur manufacturier	17,2	17,0	17,2	16,9	16,4	5,1	5,2	5,3	5,3	5,3
Construction	6,8	7,1	7,2	7,5	7,5	9,1	9,1	9,4	9,4	8,9
Transports	4,5	4,3	4,0	4,3	4,3	3,8	3,8	3,7	3,8	3,9
Communications	2,2	2,2	2,2	2,3	2,2	1,0	1,1	0,8	1,1	1,1
Services publics	0,9	0,9	10,1	10,0	10,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Commerce	16,7	16,9	16,6	16,7	16,7	19,8	19,5	19,1	18,5	18,4
Finances et immobilier	5,4	5,6	5,5	5,4	5,5	4,1	4,4	3,6	4,2	4,2
Enseignement	6,3	6,3	6,3	6,7	6,5	5,1	5,3	5,6	5,9	5,6
Santé	8,2	8,2	8,4	8,5	8,8	7,0	7,2	7,9	8,3	8,3
Services	17,9	18,2	18,3	18,2	18,8	26,8	27,6	28,0	28,2	29,0
Administrations publiques	7,2	6,7	6,7	6,5	6,4	2,3	2,2	2,4	2,0	2,0

Nota : Il peut arriver que les totaux ne fassent pas exactement 100 % à cause de l'arrondissement des chiffres. Nous avons agrégé les branches d'activité à partir de la CTI de l'EA (voir l'annexe B).

Enfin, la répartition selon le secteur d'activité de l'ensemble des emplois montre que s'est poursuivie l'évolution caractérisée par le déclin des secteurs primaire et manufacturier et la croissance du secteur des services.<sup>2</sup> La part du secteur primaire est passée de 6,8 % en 1986 à 5,8 % en 1990; celle du secteur manufactu-

- 2 Le secteur des services, selon la définition étroite que nous adoptons dans la présente étude, comprend les organisations religieuses, les divertissements et loisirs, les services aux entreprises, les services personnels, l'hébergement et la restauration, et les services divers (c'est-à-dire les nos 42 à 47 de la CTI). Selon une autre définition, plus large, appliquée dans d'autres ouvrages, ce secteur comprend les transports, les communications, les services publics, le commerce, les finances et l'immobilier, l'enseignement et les services médicaux et sociaux (c'est-à-dire les nos 31 à 47 de la CTI de l'EA; voir l'annexe B). Mais quelle que soit sa définition, le secteur des services a gagné en importance.

rier, de 17,2 à 16,4 % et celle du secteur des administrations publiques, de 7,2 à 6,4 %. Les parts de tous les autres secteurs soit ont augmenté, soit n'ont pas changé. On notera en particulier que la part du secteur des services a augmenté de presque un point, passant de 17,9 % en 1986 à 18,8 % en 1990.

Pour ce qui est de la répartition des emplois non assurables entre les provinces, la part de l'Île-du-Prince-Édouard est restée la même tout au long de la période étudiée, et celles de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan ont diminué, tandis qu'ont augmenté celles de Terre-Neuve, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

La répartition selon l'âge des emplois non assurables révèle une structure semblable à celle de l'ensemble des emplois. De 1986 à 1990, la part des jeunes travailleurs dans le nombre des emplois non assurables a diminué de 3,0 points, et celle des travailleurs âgés, de 1,1. Quant à la part des classes d'âge à forte activité, elle a augmenté de 4,1 points.

La répartition des emplois non assurables selon le niveau d'instruction révèle aussi une structure semblable à celle qui caractérise l'ensemble des emplois. Ainsi, de 1986 à 1990, la part des travailleurs sans éducation institutionnelle ou n'ayant suivi que le cours primaire a diminué de 6,1 points, et celle des travailleurs ayant commencé ou achevé des études secondaires a diminué de 6,7 points. Inversement, la part des travailleurs ayant entrepris ou achevé des études postsecondaires a augmenté de 9,4 points, et celle des travailleurs ayant suivi des études universitaires de premier cycle ou supérieures a augmenté de 3,5 points.

La répartition des emplois non assurables selon le secteur d'activité diffère quelque peu de celle qui caractérise l'ensemble des emplois. De 1986 à 1990, les parts du secteur primaire et du commerce ont diminué respectivement de 2,8 et de 1,4 points. La construction et les administrations publiques ont aussi perdu un peu de leur importance. Inversement, les parts du secteur manufacturier, des transports, des communications, des services publics, des finances et de l'immobilier, et de l'enseignement ont toutes légèrement augmenté; et celles des secteurs des services et de la santé ont augmenté considérablement, soit respectivement de 2,2 et de 1,3 points.

### **Les caractéristiques des emplois rémunérés non assurables**

Le tableau 4 rend compte, pour les années 1986 à 1990 au Canada, des régimes de retraite d'employeur (en plus du RPC ou du RRQ), des salaires horaires moyens et de la répartition des salaires horaires des emplois rémunérés selon qu'ils sont ou non assurables. Le ratio de syndicalisation des emplois rémunérés non assurables était notablement inférieur à celui des emplois assurables. Cependant, celui-là a augmenté de plus de 8 points, et celui-ci n'a pas augmenté. Par suite, l'écart entre les deux groupes est passé de 17,9 points en 1986 à 9,7 points en 1990.

La proportion des emplois comportant un régime de retraite d'employeur était aussi notablement plus faible dans la classe des emplois non assurables que dans celle des emplois assurables. Mais elle a augmenté plus vite dans celle-là que dans celle-ci, de sorte que l'écart est passé de 33 points en 1986 à moins de 29 en 1990.

*Le ratio de syndicalisation des emplois rémunérés non assurables était notablement inférieur à celui des emplois assurables.*

**Tableau 4****Caractéristiques des emplois rémunérés selon qu'ils sont ou non assurables, Canada, 1986-1990**

	1986	1987	1988	1989	1990
<b>% de syndicalisation</b>					
E. non assurables	21,0	22,7	25,3	27,2	29,2
E. assurables	38,9	37,4	38,4	39,2	38,9
Différence	-17,9	-14,7	-13,1	-12,0	-9,7
<b>% d'emplois à régime de retraite</b>					
E. non assurables	11,2	10,9	12,1	15,2	18,4
E. assurables	44,5	44,3	45,0	46,9	47,0
Différence	-33,3	-33,4	-32,9	-31,7	-28,6
<b>Salaire horaire moyen (en \$)</b>					
E. non assurables	10,45	10,43	10,94	11,84	11,92
E. assurables	11,11	11,62	12,13	12,79	13,41
Différence	-0,66	-1,19	-1,19	-0,95	-1,49
<b>Répartition des emplois selon le salaire horaire (en %)</b>					
<b>&lt;5,00 \$</b>					
E. non assurables	19,6	18,1	12,5	8,1	5,6
E. assurables	9,4	7,6	6,2	4,3	3,3
<b>5,00 \$ - 9,99 \$</b>					
E. non assurables	47,3	44,1	45,7	46,2	43,8
E. assurables	38,8	37,1	35,0	32,7	30,7
<b>10,00 \$ - 14,99 \$</b>					
E. non assurables	18,0	20,1	22,0	22,1	26,0
E. assurables	30,7	31,7	31,6	32,4	31,4
<b>15,00 \$ - 19,99 \$</b>					
E. non assurables	7,1	8,8	9,1	11,4	12,3
E. assurables	14,0	15,6	17,3	18,3	19,1
<b>20,00 \$ - 24,99 \$</b>					
E. non assurables	3,4	3,9	4,3	4,4	5,6
E. assurables	4,5	5,0	6,0	7,5	9,5
<b>&gt;25,00 \$</b>					
E. non assurables	4,6	4,9	6,4	7,9	6,7
E. assurables	2,6	3,0	3,9	4,7	5,9

En moyenne, les emplois rémunérés non assurables donnaient un salaire horaire de 10,45 dollars en 1986, et les emplois rémunérés assurables, un salaire horaire de 11,11 dollars, ce qui représente un écart de 66 cents. Au cours de la période de référence, le taux horaire moyen a augmenté pour les deux types d'emplois. Cependant, l'augmentation s'est révélée plus rapide pour les emplois assurables que pour les emplois non assurables, de sorte que l'écart avait atteint 1,49 dollar en 1990.

Pour ce qui concerne les salaires horaires, les emplois rémunérés non assurables étaient plus polarisés que les emplois assurables. Ainsi, en 1986, près de 67 % des emplois non assurables offraient moins de 10 dollars l'heure : 28 %, de 10 à 25 dollars; et près de 5 % étaient rémunérés à plus de 25 dollars. Inversement, 48 % des emplois assurables rapportaient moins de 10 dollars l'heure; 49 %, de 10 à 25 dollars; et seulement 2,6 % étaient rémunérés à plus de 25 dollars. En 1990, la proportion des emplois non assurables rémunérés à moins de 10 dollars l'heure était passée à 49 %, et celle des emplois non assurables rémunérés à plus

**Tableau 5**  
**Les emplois de travailleurs indépendants selon le type d'entreprise, Canada, 1986-1990**

	1986	1987	1988	1989	1990
Travail familial non rémunéré	105 452	105 281	84 966	89 689	80 548
% des emplois de TI	5,7	5,2	4,1	4,2	3,7
% de 1986	100,00	99,84	80,57	85,05	76,38
Const./pers. rém.	405 878	455 425	472 847	477 207	472 597
% des emplois de TI	22,1	22,4	22,8	22,3	21,8
% de 1986	100,00	112,21	116,50	117,57	116,44
Const./sans pers. rém.	92 645	121 767	122 553	135 257	133 196
% des emplois de TI	5,0	6,0	5,9	6,3	6,1
% de 1986	100,0	131,43	132,28	145,99	143,77
Non const./pers. rém.	311 788	336 227	345 769	355 450	354 653
% des emplois de TI	16,9	16,5	16,6	16,6	16,4
% de 1986	100,00	107,84	110,90	114,00	113,75
Non const./sans pers. rém.	923 836	1 010 427	1 015 750	1 062 585	1 115 051
% des emplois de TI	50,2	49,7	48,9	49,6	51,4
% de 1986	100,00	109,37	109,95	115,02	104,94
Type non précisé	s.o.	5 122	34 880	24 099	12 657
% des emplois de TI	s.o.	0,3	1,7	1,1	0,6
% de 1986	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total	1 839 599	2 034 294	2 076 765	2 144 288	2 168 703
% de 1986	100,00	110,58	112,89	116,56	117,89

de 25 dollars l'heure avait atteint 6,7 %. Les proportions correspondantes des emplois assurables étaient respectivement de 34 et de 5,9 %.

### Les types d'activité indépendante

Le tableau 5 rend compte du travail indépendant selon le type d'entreprise au Canada de 1986 à 1990. Le nombre total d'emplois de travailleurs indépendants est passé de 1,84 à 2,17 millions au cours de cette période, ce qui représente une augmentation de près de 18 %.

L'examen de travail indépendant selon le type d'entreprise révèle ce qui suit : en 1990, presque 22 % des travailleurs indépendants étaient constitués en société et avaient un personnel rémunéré, 6 % étaient constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré, 16 % n'étaient pas constitués en société et avaient un personnel rémunéré, 51 % n'étaient pas constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré, et les 4 % restants soit se faisaient aider par des membres de la famille non rémunérés, soit n'avaient pas précisé leur situation à cet égard. Pour ce qui est de la croissance au cours de la période étudiée, c'est le nombre des travailleurs constitués en société et n'ayant pas de personnel rémunéré qui a augmenté le plus vite (selon un taux de 44 %); le nombre des travailleurs constitués en société et ayant un personnel rémunéré a augmenté de 16,5 %, celui des travailleurs non constitués en société et ayant un personnel rémunéré a augmenté de 14 %, celui des travailleurs non constitués en société et n'ayant pas de personnel rémunéré a augmenté de 5 %, et celui des travailleurs aidés par des membres de la famille non rémunérés a diminué de presque 25 %.





... la probabilité estimative de non-assurabilité la plus forte a été observée en Saskatchewan, où elle est plus de deux fois supérieure à la plus faible, observée à Terre-Neuve.

## 2. Les déterminants de la non-assurabilité des emplois

Dans la présente section, nous étudierons empiriquement les déterminants de la non-assurabilité des emplois en estimant la probabilité d'exclusion du régime d'assurance-chômage par le moyen de régressions logistiques non linéaires fondées sur la méthode du maximum de vraisemblance.

Soit  $X_{it}$  un vecteur de variables explicatives, et supposons que  $Y_{it}=1$  si l'emploi  $i$  n'est pas assurable pendant la période  $t$ , et que  $Y_{it}=0$  dans le cas contraire. Dans le modèle logistique, la probabilité de non-assurabilité est donnée par l'une ou l'autre des équations suivantes :

$$\text{Ln}\{\text{Pr}(Y_{it}=1)/[1-\text{Pr}(Y_{it}=1)]\} = \beta X_{it} \quad (1)$$

$$\text{Pr}(Y_{it}=1) = 1/[1+\exp(-\beta X_{it})]. \quad (2)$$

L'estimation du modèle est fondée sur l'intégralité des échantillons de l'Enquête sur l'activité (EA), à l'exception des emplois occupés par des étudiants à plein temps. Le vecteur de variables explicatives  $X_{it}$  comprend des variables fictives correspondant à la province, à la classe d'âge, au niveau d'instruction, au sexe, à l'état civil et au secteur d'activité. (Nous examinons brièvement les données et les échantillons à l'annexe A; on trouvera les définitions détaillées des variables à l'annexe B, et les moyennes d'échantillon et les écarts-types à l'annexe C.)

### Les résultats de l'estimation<sup>3</sup>

Le tableau 6 rend compte des résultats des régressions du modèle logistique. Contrairement à ce qui est le cas avec la méthode classique des moindres carrés, dans laquelle les coefficients estimés sont les effets des variables explicatives sur la variable dépendante, les coefficients estimés du modèle logistique ne peuvent être interprétés directement comme étant les effets des variables explicatives sur la probabilité. Donc, le tableau 7 rend compte de la probabilité estimée de non-assurabilité au moyen de ces résultats de régression. Les variables fictives relatives aux provinces de l'Est sont en général négatives et significatives, et celles des provinces de l'Ouest, positives et significatives, ce qui donne à penser que, toutes choses étant égales par ailleurs, les emplois des provinces de l'Est risquent moins, et ceux des provinces de l'Ouest risquent plus de ne pas être assurables que ceux de l'Ontario. Plus précisément, la probabilité estimative de non-assurabilité la plus forte a été observée en Saskatchewan, où elle est plus de deux fois supérieure à la plus faible, observée à Terre-Neuve.

Les variables fictives d'âge sont toutes positives et significatives, et les coefficients augmentent en fonction de l'âge, ce qui donne à penser que la probabilité de non-assurabilité augmente avec l'âge des travailleurs, ceteris paribus. En fait, la probabilité estimative de non-assurabilité des emplois occupés par des travailleurs âgés est plus de trois fois plus forte que celle des emplois occupés par de jeunes travailleurs.

3 Les modèles ont été estimés au moyen de la version 6.1 du SPSS pour Windows.

**Tableau 6**  
**Modèle logistique estimé relatif à la probabilité de non-assurabilité, Canada, 1986-1990**  
**(var. dép. = 1 si l'emploi n'est pas assurable et = 0 dans le cas contraire)**

Variable explicative	1986	1987	1988	1989	1990
Terre-Neuve	-0,4064* (0,059)	-0,3469* (0,055)	-0,3477* (0,056)	-0,4277* (0,058)	-0,3328* (0,055)
Île-du-Prince-Édouard	-0,0093 (0,066)	0,0718 (0,062)	-0,0095 (0,067)	-0,0005 (0,067)	-0,1854* (0,071)
Nouvelle-Écosse	-0,1043* (0,051)	-0,0108 (0,046)	-0,1028* (0,05)	-0,83 (0,05)	-0,0324 (0,052)
Nouveau-Brunswick	-0,1752* (0,052)	-0,1218* (0,048)	-0,2847* (0,051)	-0,2815* (0,051)	-0,3041* (0,052)
Québec	-0,1055* (0,041)	-0,0703 (0,037)	-0,1008* (0,04)	-0,109* (0,041)	-0,174* (0,042)
Manitoba	0,4272* (0,045)	0,4198* (0,04)	0,3388* (0,045)	0,3491* (0,045)	0,4159* (0,046)
Saskatchewan	0,4961* (0,041)	0,5214* (0,038)	0,5975* (0,041)	0,4901* (0,041)	0,4606* (0,042)
Alberta	0,0321 (0,038)	0,068* (0,034)	0,1029* (0,038)	0,1226* (0,037)	0,2092* (0,037)
Colombie-Britannique	0,1472* (0,043)	0,1938* (0,038)	0,0498 (0,043)	0,1509* (0,041)	0,1218* (0,041)
25-34 ans	0,3661* (0,041)	0,32* (0,037)	0,3319* (0,041)	0,4051* (0,044)	0,3811* (0,046)
35-44 ans	0,6917* (0,044)	0,6846* (0,04)	0,6999* (0,043)	0,7856* (0,046)	0,776* (0,048)
45-54 ans	0,8995* (0,047)	0,8671* (0,043)	0,8467* (0,046)	0,9373* (0,048)	0,9374* (0,05)
55-69 ans	10,2191* (0,05)	10,2309* (0,045)	10,2553* (0,05)	10,3432* (0,052)	10,3295* (0,054)
Études secondaires	-0,0421 (0,036)	-0,0221 (0,033)	-0,0018 (0,03)	0,0293 (0,031)	0,039 (0,032)
Études postsecondaires	0,0425 (0,041)	0,0844* (0,037)	0,072* (0,03)	0,0643* (0,029)	0,0788* (0,029)
Études universitaires	0,2556* (0,048)	0,3264* (0,043)	0,2714* (0,039)	0,2299* (0,039)	0,308* (0,04)
Sexe masculin	-0,2449* (0,025)	-0,1727* (0,023)	-0,2267* (0,025)	-0,2053* (0,025)	-0,1172* (0,025)
Célibataire	-0,3161* (0,034)	-0,2721* (0,03)	-0,3283* (0,034)	-0,3327* (0,035)	-0,3228* (0,035)
Autre état civil	-0,4311* (0,046)	-0,3632* (0,041)	-0,2907* (0,043)	-0,4229* (0,044)	-0,3814* (0,045)

**Tableau 6**  
**suite et fin**

Variable explicative	1986	1987	1988	1989	1990
Secteur primaire	20,5054* (0,055)	20,3792* (0,049)	20,2282* (0,052)	20,3344* (0,053)	20,3562* (0,054)
Construction	10,6612* (0,061)	10,5562* (0,054)	10,4565* (0,057)	10,4815* (0,058)	10,4452* (0,059)
Transports	10,0818* (0,072)	10,0552* (0,064)	10,0757* (0,069)	10,0762* (0,069)	10,0778* (0,07)
Communications	0,3333* (0,118)	0,3596* (0,099)	0,1425 (0,112)	0,2751* (0,108)	0,4783* (0,105)
Services publics	-0,8838* (0,257)	-10,025* (0,236)	-0,5236* (0,193)	-0,598* (0,203)	-0,6498* (0,203)
Commerce	10,5284* (0,054)	10,437* (0,048)	10,3156* (0,05)	10,3624* (0,051)	10,3967* (0,053)
Finances et immobilier	0,9116* (0,074)	0,864* (0,064)	0,7705* (0,07)	0,9192* (0,069)	0,9184* (0,071)
Enseignement	0,6387* (0,07)	0,6525* (0,061)	0,6077* (0,065)	0,71* (0,065)	0,7139* (0,066)
Santé	0,749* (0,065)	0,7995* (0,057)	0,7076* (0,06)	0,8456* (0,06)	0,8823* (0,061)
Services	10,842* (0,054)	10,8347* (0,047)	10,7576* (0,05)	10,8301* (0,051)	10,8716* (0,052)
Administrations publiques	-0,0292 (0,077)	-0,1895* (0,072)	-0,1231 (0,074)	-0,0971 (0,075)	-0,2253* (0,081)
Constante	-30,0329* (0,073)	-30,0214* (0,066)	-20,9004* (0,065)	-30,0161* (0,068)	-30,0942* (0,071)
Statistiques					
N	53 827,0	63 860,0	54 655,0	53 342,0	51 519,0
% de précision	79,4	78,7	79,0	78,1	77,6
-2 LRV (0)	572 180,4	690 230,9	584 220,3	583 490,5	568 910,3
-2 fonction LRV	500 750,7	610 370,9	518 150,3	515 900,7	502 320,5

Nota : Les erreurs-types sont inscrites entre parenthèses. Les nombres marqués d'un astérisque sont significatifs à 5 %.

**Tableau 7**  
**Probabilité estimative de non-assurabilité, Canada, 1986-1990**

	1986	1987	1988	1989	1990
Province					
Terre-Neuve	0,0311	0,0333	0,0372	0,0310	0,0315
Île-du-Prince-Édouard	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0363
Nouvelle-Écosse	0,0461	0,0465	0,0473	0,0467	0,0433
Nouveau-Brunswick	0,0389	0,0411	0,0397	0,0357	0,0323
Québec	0,0416	0,0465	0,0474	0,0421	0,0367
Ontario	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
Manitoba	0,0688	0,0690	0,0717	0,0649	0,0643
Saskatchewan	0,0733	0,0759	0,0909	0,0741	0,0670
Alberta	0,0460	0,0496	0,0575	0,0525	0,0529
Colombie-Britannique	0,0529	0,0559	0,0521	0,0539	0,0487
Âge					
16-24 ans	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
25-34 ans	0,0650	0,0625	0,0712	0,0684	0,0622
35-44 ans	0,0878	0,0881	0,0997	0,0970	0,0896
45-54 ans	0,1059	0,1039	0,1137	0,1112	0,1037
55-69 ans	0,1398	0,1430	0,1618	0,1580	0,1462
Niveau d'instruction					
Primaire	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
Secondaire	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
Postsecondaire	0,0460	0,0504	0,0558	0,0497	0,0467
Universitaire	0,0586	0,0633	0,0673	0,0581	0,0581
Sexe					
Masculin	0,0363	0,0394	0,0420	0,0384	0,0387
Féminin	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
État civil					
Marié(e)	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
Célibataire	0,0339	0,0358	0,0381	0,0339	0,0318
Autre	0,0304	0,0328	0,0395	0,0311	0,0300
Secteur d'activité					
Secteur primaire	0,0460	0,0465	0,0521	0,0467	0,0433
Secteur manufacturier	0,3711	0,3447	0,3380	0,3359	0,3234
Construction	0,2023	0,1877	0,1909	0,1773	0,1612
Transports	0,1244	0,1228	0,1389	0,1257	0,1175
Communications	0,0630	0,0653	0,0521	0,0606	0,0681
Services publics	0,0195	0,0172	0,0316	0,0262	0,0231
Commerce	0,1818	0,1702	0,1701	0,1606	0,1548
Finances et immobilier	0,1070	0,1036	0,1062	0,1094	0,1019
Enseignement	0,0836	0,0856	0,9170	0,0906	0,0847
Santé	0,0925	0,0978	0,1004	0,1024	0,0987
Services	0,2331	0,2338	0,2418	0,2340	0,2275
Administrations publiques	0,0460	0,0388	0,0521	0,0467	0,0349

Nota : Les variables dont la différence d'avec zéro est statistiquement non significative à 5 % sont traitées de la même façon que les données de contrôle. Nous avons calculé la probabilité de chaque catégorie en supposant constantes toutes les autres catégories. Par exemple, nous avons calculé la probabilité relative à chacune des provinces pour les travailleuses mariées de 16 à 24 ans n'ayant fait que des études primaires et employées dans le secteur manufacturier. Nous avons ainsi voulu simplifier les calculs. Il est à noter que la probabilité de non-assurabilité peut varier selon toute autre combinaison hypothétique d'attributs et être estimée à l'aide des résultats des régressions.

*... les emplois occupés par des hommes risquent moins de ne pas être assurables que ceux occupés par des femmes.*

La variable fictive « études secondaires » n'est pas significative, mais les variables fictives « études postsecondaires » et « études universitaires » sont positives et significatives, ce qui donne à penser que les emplois occupés par des personnes instruites risquent plus de ne pas être assurables que les emplois occupés par des personnes peu instruites, toutes choses étant égales par ailleurs. Ainsi, la probabilité estimative de non-assurabilité des emplois chez les travailleurs ayant fait des études universitaires était de 5,8 % en 1990, soit de 1,5 point de plus que chez les travailleurs n'ayant suivi qu'un cours primaire ou des études secondaires. Cela semble à première vue contraire à ce que l'intuition donnerait à penser, étant donné que, en général, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la situation est avantageuse sur le marché du travail. On peut cependant expliquer ce résultat par le fait que plus des deux tiers des emplois non assurables sont occupés par des travailleurs indépendants (voir le tableau 2); or, il y a une relation positive entre le travail indépendant et le niveau d'instruction (voir par exemple Lin, 1993; et Rees et Shah, 1986).

La variable fictive « sexe masculin » est négative et significative, ce qui donne à penser que, ceteris paribus, les emplois occupés par des hommes risquent moins de ne pas être assurables que ceux occupés par des femmes. Les variables fictives « célibataire » et « autre état civil » sont à la fois négatives et significatives, d'où l'on peut conclure que, ceteris paribus, les emplois occupés par des personnes non mariées risquent moins de ne pas être assurables que ceux occupés par des personnes mariées.

Les variables fictives de secteur d'activité sont toutes positives et significatives, sauf la variable « services publics », qui est négative et significative, et la variable « administrations publiques », qui est négative et presque entièrement dénuée de signification. Ce résultat donne à penser que, en comparaison des emplois du secteur manufacturier, ceux des secteurs des services publics et des administrations publiques risquent moins, et ceux de l'ensemble des autres secteurs risquent plus de ne pas être assurables, toutes choses étant égales par ailleurs. Comme on peut le constater au tableau 6, la probabilité estimative de non-assurabilité des emplois varie considérablement d'un secteur d'activité à l'autre, dans un intervalle allant de plus de 32 et 22 % respectivement dans le secteur primaire et celui des services jusqu'à quelque 2,3 et 4,3 % dans les services publics et le secteur manufacturier.

### **Les scénarios de la meilleure et de la pire éventualité**

Le tableau 8 rend compte de la probabilité estimative de non-assurabilité des emplois dans deux cas extrêmes : la meilleure éventualité, où l'on associe la combinaison hypothétique de caractéristiques à la probabilité estimative de non-assurabilité la plus faible, et la pire éventualité, où la combinaison hypothétique de caractéristiques est liée à la probabilité estimative de non-assurabilité la plus forte.<sup>4</sup> Dans la meilleure éventualité, un emploi ne court presque aucun risque de ne pas être assurable; la probabilité était à cet égard de moins de 0,7 % en 1986. Inversement, dans la pire éventualité, un emploi a très peu de chances d'être assurable; la probabilité était à cet égard de près de 81 % la même année.

<sup>4</sup> Ces scénarios extrêmes sont purement hypothétiques. Nous ne les proposons qu'à titre d'exemples. Il se pourrait que ces combinaisons de caractéristiques n'existent pas dans la réalité.

**Tableau 8**  
**Probabilité estimative de non-assurabilité - scénarios de la meilleure et de la pire éventualité,**  
**Canada, 1986-1990**

Scénario	1986	1987	1988	1989	1990
Meilleure éventualité	0,0067	0,0072	0,0135	0,0093	0,0102
Pire éventualité	0,8085	0,8079	0,8103	0,7992	0,7247

Nota : Ces scénarios sont fondés sur les résultats des régressions logistiques. Le scénario de la meilleure éventualité se définit par la combinaison hypothétique suivante de caractéristiques : emploi du secteur des services publics à Terre-Neuve, occupé par un homme non marié de 16 à 24 ans, n'ayant fait que des études primaires ou secondaires. Le scénario de la pire éventualité correspond à la combinaison hypothétique suivante de caractéristiques : emploi du secteur primaire en Saskatchewan, occupé par une femme mariée de 55 à 69 ans, ayant fait des études universitaires.

S'il est vrai que les probabilités estimatives ont varié au cours de la période étudiée et que l'écart s'est quelque peu rétréci, la différence entre les deux scénarios extrêmes est restée remarquablement grande. En 1990, la probabilité estimative de non-assurabilité était de tout juste un peu plus de 1 % dans la meilleure éventualité, et de 72,5 % dans la pire.



*...la probabilité de non-assurabilité varie sensiblement d'une province à l'autre, qu'elle augmente avec l'âge des travailleurs, qu'elle est plus forte chez les travailleurs instruits, les femmes et les gens mariés, et qu'elle varie considérablement d'un secteur d'activité à l'autre.*

### 3. Conclusion

Nos données montrent que, contrairement à ce que l'on croit d'habitude, l'assurabilité des emplois au Canada est loin d'être universelle. Ainsi, en 1986, près de 0,9 million d'emplois rémunérés comportent 15 heures ou moins de travail par semaine et plus de 1,8 million d'emplois de travailleurs indépendants — soit 19,3 % de l'ensemble des emplois de notre économie — étaient exclus du régime d'assurance-chômage. En 1990, près de 3,2 millions d'emplois (1 million d'emplois rémunérés comportant 15 heures ou moins de travail par semaine, plus 2,2 millions d'emplois de travailleurs indépendants), soit 21,4 % de l'ensemble des emplois de l'économie canadienne, n'étaient pas assurables.

Étant donné le grand nombre des emplois non assurables<sup>5</sup>, le fait de rendre assurables les emplois qui ne le sont pas actuellement dans le cadre de la réforme du régime d'assurance-chômage aurait des conséquences d'une portée considérable sur l'économie et la société canadiennes. Ces conséquences constituent un sujet important et intéressant pour la recherche à venir, mais elles dépassent le cadre de la présente étude. Nous résumerons maintenant nos conclusions sur les emplois non assurables.

#### **Les structures caractérisant les emplois non assurables**

Le nombre des emplois non assurables a augmenté de près de 16 % de 1986 à 1990, passant de 2,7 à 3,15 millions, et leur part dans l'ensemble des emplois est passée de 19,3 à 21,4 %. La ventilation de ces données révèle que le nombre des emplois rémunérés à temps partiel comportant 15 heures ou moins de travail par semaine a augmenté de 12 %, passant de 0,89 à près de 1 million au cours de la période de référence, et que le nombre des emplois de travailleurs indépendants a augmenté de presque 18 %, passant d'un peu plus de 1,8 million en 1986 à près de 2,2 millions en 1990.

La répartition des emplois non assurables entre les provinces au cours de cette période montre que la part de l'Île-du-Prince-Édouard est restée la même, que celles de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan ont diminué, et que celles de Terre-Neuve, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont augmenté. L'examen de la répartition selon l'âge révèle que les parts des jeunes travailleurs et des travailleurs âgés ont diminué, tandis qu'a augmenté celle des classes d'âge de forte activité. La répartition selon le niveau d'instruction montre que la part des travailleurs peu instruits a diminué et que celle des travailleurs instruits a augmenté. Quant à la répartition selon le secteur d'activité, elle montre que les parts du secteur primaire, du commerce, de la construction et des administrations publiques ont diminué, que celles du secteur manufacturier, des transports, des communica-

5 Le nombre total des travailleurs non admissibles au régime d'assurance-chômage est probablement plus petit parce que i) certains travailleurs occupent plus d'un emploi en même temps et ii) l'emploi principal de certains des titulaires d'emplois multiples est assurable. Pour établir le nombre exact des travailleurs non admissibles à l'assurance-chômage, il faudrait apparier emplois et travailleurs au moyen des fichiers de personnes de l'EA.

tions, des services publics, des finances et de l'immobilier, et de l'enseignement ont toutes augmenté légèrement, et que les ratios d'emplois non assurables des secteurs des services et de la santé ont augmenté considérablement.

Si on les compare aux titulaires d'emplois rémunérés assurables, les titulaires d'emplois à temps partiel rémunérés non assurables risquent de travailler dans des entreprises plus petites, d'être syndiqués en moins grand nombre, de ne pas bénéficier d'un régime de retraite d'employeur et d'être moins bien rémunérés. Il y a cependant eu une évolution à cet égard au cours de la période étudiée. L'écart s'est sensiblement rétréci pour ce qui est du niveau de syndicalisation, et la divergence sous le rapport des régimes de retraite d'employeur a aussi diminué notablement. Cependant, l'écart s'est considérablement élargi à l'égard des rémunérations horaires moyennes.

La ventilation des unités de travail indépendant en 1990 selon le type d'entreprise donne les résultats suivants : près de 22 % des travailleurs indépendants étaient constitués en société et avaient du personnel rémunéré, 6 % étaient constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré, 16 % n'étaient pas constitués en société et employaient un personnel rémunéré, et 51 % n'étaient pas constitués en société et n'avaient pas de personnel rémunéré. Si l'on examine la croissance de 1986 à 1990, on constate que c'est le nombre des travailleurs indépendants constitués en société et n'employant pas de personnel rémunéré qui a augmenté le plus vite, soit suivant un taux de 44 %; le nombre des travailleurs indépendants constitués en société et ayant un personnel rémunéré a augmenté de 16,5 %, le nombre de ceux qui n'étaient pas constitués en société et employaient un personnel rémunéré a augmenté de 14 %, et le nombre de ceux qui n'étaient pas constitués en société et n'employaient pas de personnel rémunéré a augmenté de 5 %.

### **Les déterminants de la non-assurabilité des emplois**

Les résultats de la régression logistique touchant les déterminants de la non-assurabilité montrent que la probabilité de non-assurabilité varie sensiblement d'une province à l'autre, qu'elle augmente avec l'âge des travailleurs, qu'elle est plus forte chez les travailleurs instruits, les femmes et les gens mariés, et qu'elle varie considérablement d'un secteur d'activité à l'autre.

Voici un classement des variables explicatives dans l'ordre décroissant de leur effet sur la probabilité de non-assurabilité d'un emploi : province — Saskatchewan, Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Nouvelle-Écosse, Québec, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve; âge — 55 ans et plus, 45-54 ans, 35-44 ans, 25-34 ans et 16-24 ans; niveau d'instruction — études universitaires, études postsecondaires, études secondaires et cours primaire; sexe — féminin et masculin; état civil — marié(e), célibataire et non précisé; secteur d'activité — secteur primaire, services, construction, commerce, transports, finances et immobilier, santé, enseignement, communications, secteur manufacturier, administrations publiques et services publics.





## *Annexe A : Les données et l'échantillon*

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées des fichiers annuels d'emplois de l'Enquête sur l'activité (EA) de Statistique Canada. L'EA est une enquête annuelle, dont on fait remplir les questionnaires à cinq des six groupes de renouvellement interrogés dans le cadre de l'Enquête (mensuelle) sur la population active de Statistique Canada. Il s'agit donc d'un échantillon aléatoire stratifié de Canadiens. Pour chaque année de référence, l'EA s'applique à tous les civils non hospitalisés ou internés de 16 à 69 ans inclusivement, résidant dans l'une ou l'autre des dix provinces canadiennes, mais non dans une réserve indienne. Les répondants sont interrogés chaque année en janvier-février sur diverses caractéristiques démographiques et relatives aux ménages applicables à l'année précédente, par exemple : les études institutionnelles et la formation, l'activité économique, l'emploi, les gains, le profil de travail, les caractéristiques d'un maximum de cinq emplois et les activités de recherche d'emploi. (Le lecteur trouvera plus d'information sur l'EA dans *Enquête sur l'activité : guide de l'utilisateur des micro-données*, Statistique Canada.)

Les données s'appliquent à la période 1986-1990. Comme les étudiants à plein temps ne sont pas des actifs ordinaires, les emplois occupés par eux sont exclus du champ de notre étude.

## Annexe B Définitions des variables



**Tableau B-1**  
**Définitions des variables**

Terre-Neuve	= 1 si l'emploi était à Terre-Neuve
Île-du-Prince-Édouard	= 1 si l'emploi était à l'Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse	= 1 si l'emploi était en Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick	= 1 si l'emploi était au Nouveau-Brunswick
Québec	= 1 si l'emploi était au Québec
Ontario	= 1 si l'emploi était en Ontario
Manitoba	= 1 si l'emploi était au Manitoba
Saskatchewan	= 1 si l'emploi était en Saskatchewan
Alberta	= 1 si l'emploi était en Alberta
Colombie-Britannique	= 1 si l'emploi était en Colombie-Britannique
16-24 ans	= 1 si le travailleur avait de 16 à 24 ans
25-34 ans	= 1 si le travailleur avait de 25 à 34 ans
35-44 ans	= 1 si le travailleur avait de 35 à 44 ans
45-54 ans	= 1 si le travailleur avait de 45 à 54 ans
55-69 ans	= 1 si le travailleur avait de 55 à 69 ans
Études primaires	= 1 si le travailleur avait fait des études primaires
Études secondaires	= 1 si le travailleur avait fait des études secondaires
Études postsecondaires	= 1 si le travailleur avait fait des études postsecondaires
Études universitaires	= 1 si le travailleur avait fait des études universitaires
Sexe masculin	= 1 si le travailleur était de sexe masculin
Sexe féminin	= 1 si le travailleur était de sexe féminin
Marié(e)	= 1 si le travailleur était marié
Célibataire	= 1 si le travailleur était célibataire
Autre état civil	= 1 si l'état civil du travailleur n'est pas précisé
Secteur primaire	= 1 pour les branches 1 à 8 de la CTI
Secteur manufacturier	= 1 pour les branches 9 à 28 de la CI
Construction	= 1 pour les branches 29, 30 et 52 de la CTI
Transports	= 1 pour les branches 31 et 32 de la CTI
Communications	= 1 pour la branche 33 de la CTI
Services publics	= 1 pour la branche 34 de la CTI
Commerce	= 1 pour les branches 35 et 36 de la CTI
Finances et immobilier	= 1 pour les branches 37 à 39 de la CTI
Enseignement	= 1 pour la branche 40 de la CTI
Santé	= 1 pour la branche 41 de la CTI
Services	= 1 pour les branches 42 à 47 de la CTI
Administrations publiques	= 1 pour les branches 48 à 51 de la CTI

**Tableau B-2****Les valeurs numériques des branches d'activité dans l'EA**

1 Agriculture	27 Industrie chimique
2 Exploitation forestière	28 Industries manufacturières diverses
3 Chasse, pêche et piégeage	29 Entrepreneurs généraux
4 Mines métalliques	30 Entrepreneurs spécialisés
5 Combustibles minéraux	31 Transports
6 Mines non métalliques	32 Entreposage
7 Carrières et sablières	33 Communications
8 Services miniers	34 Énergie électrique, gaz et eau
9 Aliments et boissons	35 Commerce de gros
10 Tabac	36 Commerce de détail
11 Caoutchouc et produits en matière plastique	37 Institutions financières
12 Cuir	38 Assureurs
13 Textile	39 Agences d'assurance et affaires immobilières
14 Laine	40 Enseignement et services annexes
15 Habillement	41 Services médicaux et sociaux
16 Bois	42 Organisations religieuses
17 Meuble et articles d'ameublement	43 Divertissements et loisirs
18 Papier et activités annexes	44 Services fournis aux entreprises
19 Imprimerie, édition et activités annexes	45 Services personnels
20 Première transformation des métaux	46 Hébergement et restauration
21 Fabrication de produits en métal	47 Services divers
22 Machines	48 Administration fédérale
23 Équipement de transport	49 Administration provinciale
24 Produits électriques	50 Administration locale
25 Produits minéraux non métalliques	51 Bureaux de gouvernements étrangers
26 Produits du pétrole et du charbon	52 Services du bâtiment et travaux publics

\*CTI : Classification type des industries

# Annexe C

## Moyennes d'échantillon et écarts-types



**Tableau C.1**  
**Moyennes d'échantillon et écarts-types**

	1986	1987	1988	1989	1990
Variable dépendante	0,22 (0,42)	0,23 (0,42)	0,23 (0,42)	0,24 (0,42)	0,24 (0,43)
Terre-Neuve	0,06 (0,24)	0,05 (0,22)	0,06 (0,24)	0,06 (0,24)	0,06 (0,24)
Île-du-Prince-Édouard	0,03 (0,18)	0,03 (0,17)	0,03 (0,17)	0,03 (0,17)	0,03 (0,17)
Nouvelle-Écosse	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,07 (0,25)
Nouveau-Brunswick	0,07 (0,26)	0,07 (0,25)	0,08 (0,27)	0,08 (0,26)	0,07 (0,26)
Québec	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,13 (0,34)
Ontario	0,20 (0,40)	0,20 (0,40)	0,19 (0,39)	0,19 (0,39)	0,19 (0,39)
Manitoba	0,08 (0,27)	0,08 (0,28)	0,07 (0,26)	0,08 (0,27)	0,08 (0,26)
Saskatchewan	0,10 (0,30)	0,09 (0,29)	0,09 (0,29)	0,10 (0,29)	0,10 (0,30)
Alberta	0,15 (0,36)	0,16 (0,37)	0,15 (0,36)	0,16 (0,36)	0,16 (0,36)
Colombie-Britannique	0,10 (0,30)	0,10 (0,30)	0,10 (0,30)	0,10 (0,31)	0,11 (0,31)
16-24 ans	0,16 (0,36)	0,15 (0,36)	0,15 (0,36)	0,13 (0,33)	0,12 (0,32)
25-34 ans	0,32 (0,47)	0,32 (0,47)	0,32 (0,47)	0,32 (0,47)	0,30 (0,46)
35-44 ans	0,26 (0,44)	0,26 (0,44)	0,27 (0,44)	0,28 (0,45)	0,29 (0,46)
45-54 ans	0,16 (0,36)	0,16 (0,36)	0,16 (0,37)	0,17 (0,38)	0,18 (0,38)
55-69 ans	0,11 (0,31)	0,11 (0,31)	0,10 (0,30)	0,10 (0,30)	0,10 (0,30)
Études primaires	0,13 (0,33)	0,12 (0,32)	0,11 (0,31)	0,10 (0,30)	0,08 (0,27)
Études secondaires	0,52 (0,50)	0,51 (0,50)	0,51 (0,50)	0,44 (0,50)	0,45 (0,50)
Études postsecondaires	0,23 (0,42)	0,24 (0,43)	0,26 (0,44)	0,33 (0,47)	0,34 (0,47)
Études universitaires	0,12 (0,32)	0,13 (0,33)	0,12 (0,33)	0,13 (0,34)	0,13 (0,34)

**Tableau C.1**  
**suite et fin**

	1986	1987	1988	1989	1990
Sexe masculin	0,57 (0,50)	0,56 (0,50)	0,56 (0,50)	0,55 (0,50)	0,55 (0,50)
Sexe féminin	0,43 (0,50)	0,44 (0,50)	0,44 (0,50)	0,45 (0,50)	0,45 (0,50)
Marié(e)	0,72 (0,45)	0,71 (0,45)	0,73 (0,45)	0,74 (0,44)	0,74 (0,44)
Célibataire	0,21 (0,40)	0,22 (0,41)	0,20 (0,40)	0,19 (0,39)	0,19 (0,39)
Autre état civil	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)
Secteur primaire	0,12 (0,32)	0,11 (0,31)	0,11 (0,31)	0,11 (0,31)	0,11 (0,31)
Secteur manufacturier	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,14 (0,35)	0,14 (0,34)
Construction	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,08 (0,26)	0,08 (0,27)	0,08 (0,27)
Transports	0,05 (0,21)	0,04 (0,21)	0,04 (0,20)	0,04 (0,20)	0,04 (0,21)
Communications	0,02 (0,13)	0,02 (0,14)	0,02 (0,14)	0,02 (0,14)	0,02 (0,14)
Services publics	0,01 (0,10)	0,01 (0,10)	0,01 (0,10)	0,01 (0,10)	0,01 (0,10)
Commerce	0,17 (0,37)	0,17 (0,37)	0,16 (0,37)	0,16 (0,37)	0,16 (0,37)
Finances et immobilier	0,04 (0,20)	0,05 (0,21)	0,04 (0,21)	0,05 (0,21)	0,05 (0,21)
Enseignement	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)
Santé	0,08 (0,28)	0,08 (0,28)	0,08 (0,28)	0,09 (0,28)	0,09 (0,29)
Services	0,16 (0,37)	0,17 (0,38)	0,17 (0,37)	0,17 (0,37)	0,17 (0,38)
Administrations publiques	0,08 (0,27)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	0,07 (0,25)	0,07 (0,25)
Taille de l'échantillon	53 827	63 860	54 655	53 342	51 519

## Annexe D Proportions des emplois non assurables



**Tableau D.1**  
**Proportions des emplois non assurables, 1986-1990**

	1986	1987	1988	1989	1990
	en pourcentage				
<b>Province</b>					
Terre-Neuve	14,0	15,4	14,8	15,6	17,1
Île-du-Prince-Édouard	22,3	24,2	23,2	25,3	21,4
Nouvelle-Écosse	18,3	20,4	19,1	19,3	19,4
Nouveau-Brunswick	17,0	18,2	16,8	17,2	17,6
Québec	16,7	18,3	17,6	18,3	17,5
Ontario	17,7	18,8	19,3	19,9	20,2
Manitoba	25,2	26,6	24,7	25,8	28,2
Saskatchewan	33,8	35,2	35,2	33,0	34,3
Alberta	21,7	23,5	23,3	24,3	26,4
Colombie-Britannique	22,5	24,9	22,0	23,4	23,6
<b>Âge</b>					
16-24 ans	12,1	13,5	12,3	12,1	12,4
25-34 ans	16,4	17,3	16,6	17,0	17,0
35-44 ans	20,8	22,4	23,1	23,3	23,2
45-54 ans	23,5	25,1	24,6	25,7	26,0
55-69 ans	29,5	31,8	30,4	31,6	32,6
<b>Niveau d'instruction</b>					
Études primaires	24,7	25,7	25,0	25,7	24,2
Études secondaires	18,3	19,5	19,1	20,0	20,3
Études postsecondaires	18,1	19,7	18,7	19,6	20,0
Études universitaires	20,9	23,4	23,7	23,6	26,0
<b>Sexe</b>					
Sexe masculin	19,0	20,7	19,9	20,4	21,6
Sexe féminin	19,8	20,9	20,8	21,5	21,0
<b>État civil</b>					
Marié(e)	21,4	22,8	22,1	23,0	23,4
Célibataire	13,3	15,2	14,7	14,9	15,2
Autre	18,3	19,5	20,8	20,5	21,5
<b>Secteur d'activité</b>					
Secteur primaire	45,0	46,1	43,9	46,1	48,0
Secteur manufacturier	5,7	6,3	6,3	6,6	7,0
Construction	26,0	26,5	26,4	26,1	25,3
Transports	16,2	18,6	18,8	18,6	19,2
Communications	9,0	10,1	7,7	9,7	10,7
Services publics	2,1	2,7	4,2	4,1	3,9
Commerce	23,0	24,0	23,2	23,3	23,5
Finances et immobilier	14,7	16,3	13,4	16,0	16,2
Enseignement	15,5	17,3	17,8	18,4	18,3
Santé	16,4	18,1	19,1	20,3	20,2
Services	28,9	31,4	30,9	32,5	33,0
Administrations publiques	6,2	6,8	7,3	6,5	6,5



## Bibliographie

ABBOTT, M., Beach, C. et Kaliski, S., *Caractéristiques de l'évolution du marché du travail : résultats provisoires de l'Enquête sur l'activité*, Ottawa, Statistique Canada, 1989.

BERNHARDT, I., « Comparative Advantage in Self-Employment and Paid Work », *Canadian Journal of Economics*, vol. 27, no 2, pp. 273-289.

DUNGAN, P. et Murphy, S., *Le régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique : simulations fondées sur le modèle « Focus »*, Ottawa, Direction générale de l'évaluation des programmes, Développement des ressources humaines Canada, 1994.

Conseil économique du Canada, *L'emploi au futur, Tertiarisation et polarisation*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1990.

ERSKOY, S., Osberg, L. et Phipps, S., *L'assurance-chômage et la redistribution du revenu*, Ottawa, Direction générale de l'évaluation des programmes, Développement des ressources humaines Canada, 1994.

Gouvernement du Canada, *La sécurité sociale dans le Canada de demain*, Développement des ressources humaines Canada, 1994.

LIN, Z., « Self-Employment in Canada: Characteristics and Determination », reprographie, Ottawa, Direction générale de l'évaluation des programmes, Développement des ressources humaines Canada, 1993.

PICOT, G., Myles, J. et Wannell, T., *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986*, Ottawa, Statistique Canada, 1990.

REES, H. et Shah, A., « An Empirical Analysis of Self-Employment in the U.K. », *Journal of Applied Econometrics*, 1986, vol. 1, pp. 95-108.

STOKES, E., *Le rôle de stabilisateur économique du régime canadien d'assurance-chômage*, Ottawa, Direction générale de l'évaluation des programmes, Développement des ressources humaines Canada, 1994.

WONG, G., Phelan, F., Dugan, B. et Lin, Z., *Self-Employment for Unemployed Workers: Evaluation Lessons Learned*, Ottawa, Emploi et Immigration Canada, 1993.

# Liste des rapports techniques d'évaluation de l'assurance-chômage



## Évaluation de l'assurance-chômage

Au printemps de 1993, le ministère du Développement des ressources humaines a entrepris une vaste évaluation du régime de prestations ordinaires d'assurance-chômage. La réalisation d'une série d'études distinctes a été confiée à des universitaires, à des spécialistes de l'évaluation du Ministère et à des organismes externes comme Statistique Canada. Bon nombre de ces études sont maintenant terminées et le Ministère est en train de préparer un rapport d'évaluation complet.

Vous trouverez ci-dessous la liste de ces rapports techniques. Un résumé de chacun de ces rapports est également disponible. On peut en obtenir des exemplaires à l'adresse suivante :

Développement des ressources humaines Canada  
Centre de renseignements  
140, promenade du Portage  
Phase IV, Niveau 0  
Hull (Québec)  
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260

## Incidence de l'assurance-chômage sur le comportement des employeurs

- **L'assurance-chômage, les mises à pied temporaires et les attentes en matière de rappel**  
Corak, M., Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 8*)
- **Entreprises, industries et interfinancement : profils de la répartition des prestations et des cotisations d'assurance-chômage**  
Corak, M. et W. Pyper, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 16*)
- **Réactions des employeurs aux contraintes de l'assurance-chômage : établissements canadiens et américains**  
Betcherman, G. et N. Leckie, Ekos Research Associates, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 21*)

## Incidence de l'assurance-chômage sur le comportement des travailleurs

- **L'admissibilité à l'assurance-chômage : analyse empirique au Canada**  
Green, D. et C. Riddell, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 1*)
- **La durée d'emploi et l'assurance-chômage : emplois saisonniers et non saisonniers**  
Green, D. et T. Sargent, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 19*)



- **Les mouvements dans l'emploi et l'assurance-chômage**  
Christofides, L. et C. McKenna, Département d'économique, Université de Guelph, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 7*)
- **L'effet d'apprentissage et l'assurance-chômage**  
Lemieux, T. et B. MacLeod, Centre de recherche et développement en économique, Université de Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 4*)
- **Les prestations de prolongation fondées sur le taux de chômage régional et la durée d'emploi**  
Riddell, C. et D. Green, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (*À paraître*)
- **L'emploi saisonnier et le recours répété à l'assurance-chômage**  
Wesa, L., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 24*)

### **Stabilisation macroéconomique**

- **Le régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique au Canada**  
Dungan, P. et S. Murphy, Policy and Economic Analysis Program, Université de Toronto, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 5*)
- **Le rôle de stabilisateur économique du régime canadien d'assurance-chômage**  
Stokes, E., WEFA Canada, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 6*)

### **L'assurance-chômage et le marché du travail**

- **L'assurance-chômage et la transition vers le marché du travail**  
Jones, S., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 22*)
- **L'assurance-chômage et la productivité de la recherche d'emploi**  
Crémieux, P.-Y., P. Fortin, P. Storer et M. Van Audenrode, Département des Sciences économiques, Université du Québec à Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 3*)
- **Répercussions de la réduction du taux des prestations et des changements apportés aux conditions d'admissibilité (projet de loi C-113) sur le chômage, la recherche d'emploi et la qualité du nouvel emploi**  
Jones, S., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 20*)
- **Emplois exclus du Régime d'assurance-chômage du Canada : une enquête empirique**  
Lin, Z., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 15*)
- **Les effets de l'inadmissibilité découlant des dispositions du projet de loi C-113 sur les taux de participation à l'assurance-chômage et à l'aide sociale**  
Kuhn, P., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 17*)

- **Les effets d'un assujettissement général à l'assurance-chômage sur le travail indépendant et la semaine de travail écourtée : une micro-simulation**  
Osberg, L., S. Phipps et S. Erksøy, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 25*)
- **L'incidence de l'assurance-chômage sur les salaires, l'intensité de la recherche d'emploi et la probabilité de réemploi**  
Crémieux, P.-Y., P. Fortin, P. Storer et M. Van Audenrode, Département des Sciences économiques, Université du Québec à Montréal, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 27*)

### **L'assurance-chômage et l'aide sociale**

- **L'interaction entre l'assurance-chômage et l'aide sociale**  
Barrett, G., D. Doiron, D. Green et C. Riddell, Département d'économique, Université de la Colombie-Britannique, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 18*)
- **Cessation d'emploi et passage à l'assurance-chômage et à l'aide sociale**  
Wong, G., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 9*)
- **La mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada : le rôle de l'assurance-chômage, de l'aide sociale et de la formation**  
Lin, Z., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 26*)

### **L'assurance-chômage, la distribution du revenu et le niveau de vie**

- **L'assurance-chômage et la redistribution du revenu : une micro-simulation**  
Erksøy, S., L. Osberg et S. Phipps, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 2*)
- **Le revenu et le niveau de vie en période de chômage**  
Browning, M., Département d'économique, Université McMaster, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 14*)
- **Incidence de l'assurance-chômage et de l'aide sociale sur la redistribution de revenu dans les années 1990 : une micro-simulation**  
Osberg, L., S. Phipps, et S. Erksøy, Département d'économique, Université Dalhousie, 1995. (*Résumé d'évaluation n° 28*)
- **Étude de l'interaction de l'assurance-chômage et de l'aide sociale au moyen des données COEP**  
Browning, M., P. Kuhn et S. Jones, Département d'économique, Université McMaster, 1995.

### **Rapport final**

- **Évaluation du Régime d'assurance-chômage du Canada : Rapport final**  
Wong, G., Direction des programmes d'assurance, DRHC, 1995.